Historique de l'église de Buffières

LA commune de Buffières, limitrophe à l'Ouest du canton de Saint-Bonnet-de-Joux (communes de Sivignon et Chiddes), qui a fait l'objet du premier fascicule publié par l'Inventaire monumental de Saône-et-Loire (1973), confine sur ses autres faces avec celles de Donzy-le-National (Nord), Château (Est), Bergesserin (Sud-Est) et Curtil-sous-Buffières (Sud). De substrat entièrement granitique, elle est limitée à l'Est par les crêtes des Bois de Château, de Rhodes, de la Châtelaine et, au Midi, par la pyramide de Laurendon, entre lesquelles s'insère le seuil de passage autrefois emprunté par le chemin reliant son chef-lieu à Dompierre-les-Ormes et à la Via Regia de Cluny à Bois-Sainte-Marie ; celui-ci, qui se laisse suivre encore sur tout son parcours, paraît avoir constitué lui-même une bretelle détachée du "grand chemin" de Saint-Gengoux à Dondin, qui peut être considéré, on le sait, comme l'armature routière essentielle de la haute vallée de la Guye. Vers le Nord, le district communal s'évase en un bassin large, aux formes douces et vallonnées, que drainent les ruisseaux du Brennetiau, de Martenin et de la Gande alimentant d'anciens moulins à eau. Laissant le haut des versants à la forêt, de riches pâtures tapissent les fonds, et leurs verdoiements concourent à l'incomparable pittoresque de la commune ; cette prédominance pastorale n'est d'ailleurs que récente : au milieu du XIX^e^ siècle encore, sur les 1 213 hectares du terroir, 627 étaient en terres labourables, 330 en bois, 153 en prés, et 17 seulement en vignes. Le patrimoine construit, sans avoir la richesse ni la qualité de ceux de Saint-Vincent-des-Prés ou de Saint-André-le-Désert, n'est pas négligeable. Dominé par l'église romane à la robuste stature de granite très régulièrement appareillé (l'Annuaire de Saône-et-Loire de 1856 la donnait du XV^e^ siècle !), il comporte à ses côtés, dans l'ordre religieux, la curieuse croix de l'ancien cimetière ; dans l'ordre civil, un joli lavoir en excellent état et le moulin du Brennetiau, malheureusement à l'abandon, mais qui conserve, réemployées (?) dans son mur occidental, d'étranges sculptures en bas-relief ; plus l'opulent manoir de La Faye, coiffé d'un toit à la Mansart, le joli domaine d'En Vély, accosté de ses deux tours carrées, une belle maison de maître avec colombier au hameau des Saignes, et des maisons d'éleveurs du XVIII^e^ siècle, qui portent la marque de l'opulent habitat spécifique de la vallée de la Guye et forment ainsi transition entre les formes bâties du Chalonnais et celles du Haut-Charollais, avec un soin constant de l'appareil de granite ou du grès roses ; les types d'habitat vigneron à courte galerie et toit de tuiles creuses sont beaucoup moins fréquents.

CONNAISSONS NOTRE COMMUNE
(suite)

Histoire de notre EGLISE

ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-DENIS

Situation :	au haut du bourg
Époques de construction et principaux remaniements :	début du XII[e] siècle : abside, travée sous clocher et clocher nef : fin du XII[e] siècle bas-côtés : milieu du XIX[e] siècle
Propriétaire :	la commune
Affectation actuelle :	culte catholique
État :	bon

HISTORIQUE

L'église Saint-Martin de Buffières est citée au Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon entre 1112 et 1139 ; elle devait passer par la suite sous les vocables des saints Sébastien, Denis et Georges. Le chapitre cathédral en possédait la collation ; elle avait pour codécimateurs : l'évêque de Mâcon pour un quart, le chapitre pour la moitié, et le prieur de Saint-André pour le dernier quart. La paroisse appartint successivement à l'archiprêtré du Rousset, puis à celui du Mont-de-France.

Un acte de Visite du 18 juillet 1675 signale que "le chœur et la nef sont bien voûtés, et le clocher contient quatre cloches" ; mais, lors de la Visite du 27 juillet 1759, le chanoine Henri-Jean de Montrichard trouvera l'église "pauvre et sans sacristie". Le registre des délibérations de l'administration consulaire porte qu'à

la date du 22 prairial an II, la commune de Buffières fut autorisée à accepter, de Louis Desseigne, propriétaire et adjoint au maire de la commune, l'abandon gratuit de l'immeuble constitué par la cure, un demi-arpent de terre, et l'église de Buffières "pour être, suivant ses intentions, employés au service et à l'exercice du culte catholique". Le donataire avait régulièrement acquis ces divers biens du citoyen Chaumelis, lui-même acquéreur par arrêté de l'administration centrale en date du 14 ventose an IV (acte reçu Desgranges, notaire à Mâcon), "tant de son argent que du produit d'une souscription volontaire" (quittance finale du Receveur de la Régie en date du 29 messidor an IX) : "dans l'intention d'éviter la démolition de l'église et de la cure, et de rendre tous ces objets à leur première destination, ce qui a déjà eu lieu depuis l'établissement du culte" (délibération municipale du 25 pluviose an II).

Quelques années plus tard, Louis Desseigne (1), devenu maire, délibérait avec son Conseil (21 mars 1820) sur l'opportunité de doter la nouvelle succursale de Buffières de propriétés foncières, et plus précisément sur l'acquisition d'un terrain appartenant à Jacques-Chrysostome Fumet qui serait mis à la disposition du desservant. Le pré acquis 6 200 francs était loué 600 francs par an à M. Martin, curé de Buffières, qui décéda le 24 avril 1887. Louis Desseigne obtint, par arrêté ministériel en date du 23 octobre 1822, un banc dans l'église de Buffières, en s'engageant à le faire exécuter à ses frais ; le concessionnaire verserait à la fabrique, suivant son offre, la somme de 240 francs destinée à l'agrandissement et à la réparation de la clôture du cimetière, alors situé au côté de l'église, plus une rente annuelle de six francs. Le droit ne pourrait cependant être transmis.

* *
*

Au milieu du XIX[e] siècle, l'église était devenue insuffisante pour la population de la commune ; un projet d'agrandissement fut confié à l'architecte départemental André Berthier, dont les devis sont datés du 5 janvier 1845 ; cet agrandissement fut réalisé par la "construction de deux chapelles collatérales", soit, vraisemblablement, des bas-côtés actuels. L'adjudication fut passée le 18 mai 1845 en faveur de Jean Chanuet, entrepreneur résidant à La Vineuse ; le décompte du 1[er] juin 1846 porta la dépense à la somme de 5 897,34 francs. Des travaux secondaires complétèrent cette réalisation, en particulier l'agrandissement de l'arc séparant le chœur de la nef : "travail qui donne beaucoup de grâce à notre église", écrivait le maire au Préfet le 3 septembre 1846 ; ils furent exécutés par convention passée le 11 juin 1846 avec le même entrepreneur, pour une somme de 550 francs.

Ces entreprises, qui modifièrent profondément l'aspect de l'édifice roman, avaient été précédées, en 1821, par une première campagne qui avait apporté déjà quelques changements et améliorations :

- petite porte creusée au Midi,
- chœur et sanctuaire "cadettés",
- volet de la porte principale refait,

(1) Pour ce nom de famille, qui s'orthographiait autrefois Dessaignes ou Dessaigne, on a adopté de préférence l'orthographe moderne. Le nom du hameau, lui, restera orthographié Les Saignes, dérivé de "La Sagne".

– fenêtres élargies (deux au sanctuaire et deux dans la nef, au Midi),

– sacristie édifiée,

sans compter la réfection d'ensemble des toitures de lauzes et des enduits intérieurs. Le devis du maçon Pierre Garguet, de 751,50 francs, fut approuvé le 10 septembre 1821 par le Conseil municipal.

En 1938 enfin, a été posé le vitrail du fond de la nef ; dû au maître-verrier Bertrand, de Chalon-sur-Saône, il représente Saint Bruno, avec en toile de fond la Grande Chartreuse. Une plaque gravée en donne l'explication :

Dom Célestin Fumet
né à Buffières le 22 février 1876
ancien novice de la Grande Chartreuse, procureur de la Chartreuse
de Montalègre,
massacré en juillet 1936
en haine de sa foi.

DESCRIPTION

Régulièrement orientée, l'église de Buffières offre le plan d'une nef, unique à l'origine, et flanquée très postérieurement de bas-côtés, d'une travée sous clocher un peu plus étroite et d'une abside semi-circulaire.

La nef est couverte d'une voûte en berceau brisé, articulée par trois arcs-doubleaux qui déterminent quatre travées ; les bas-côtés ajoutés au XIX[e] siècle n'occupent pas toute sa longueur : la section la plus proche de la façade est de ce fait demeurée unique. Les arcades de communication ont été percées, non sans habileté, à l'intérieur des arcs de décharge en cintre brisé qui élégissaient la paroi primitive ; ils ont eux-mêmes reçu des voûtes en berceau aigu.

La travée sous clocher est délimitée par quatre grandes arcades en plein cintre ; les deux profonds arcs latéraux signalés par J. Virey, et qui constituaient de véritables amorces de croisillons, ont été murés presque complètement. La travée est couverte d'une coupole ovoïde sur trompes d'angle.

L'abside, voûtée en cul-de-four, est éclairée par trois fenêtres en plein cintre ébrasées extérieurement, et comprises à l'intérieur dans une galerie de cinq arcatures : "deux pilastres sculptés reçoivent aux extrémités de l'arcature les retombées des archivoltes, et quatre colonnettes s'espacent dans l'intervalle. Les chapiteaux et les bases variés de ces colonnettes doivent remonter aux premières années du XII[e] siècle" (J. Virey).

A l'extérieur, la façade est creusée d'une porte en plein cintre à tympan et linteau nus, portés sur des corbeaux ; deux contreforts diagonaux suggèrent un remaniement gothique. Le haut de la façade est ajouré par un triplet dont l'élément médian est de plus grande dimension.

Le clocher, de plan carré, s'élève sur deux étages : une souche aujourd'hui aveugle (une baie en plein cintre a été murée dans la face Sud) et un étage de beffroi en léger retrait, ajouré de baies géminées dont la retombée médiane s'opère sur deux colonnettes munies de chapiteaux frustes en grès, placées l'une derrière l'autre.

La corniche qui supporte la toiture de l'abside, portée sur des modillons sculptés, ne semble pas d'origine.

MOBILIER

STATUE DE SAINT DENIS (patron de la paroisse)

Emplacement : dans la nef, au-dessus des fonts baptismaux
Matière et techniques : bois peint et doré
Dimensions : hauteur : 1 m environ
État : bon
Époque : fin du XVIII[e] siècle ou premier tiers du XIX[e]
Description : Œuvre intéressante de baroque tardif. Le saint, représenté en costume épiscopal, aube, chape et mitre, tient un livre à plat de la main droite et une crosse (cassée) de l'autre main ; la silhouette est longue, accusée par la faible longueur des bras. La tête, petite et mince, de traits réguliers, est encadrée par une barbe drue ; le regard est dirigé sur la droite. Beau drapé de la chape relevée à la ceinture, et sous laquelle pointe légèrement le genou droit.

Nota. Une statue banale de saint Sébastien, co-patron de la paroisse, est conservée dans la nef ; elle ne paraît pas antérieure au XIX[e] siècle.

STATUETTE DE NOTRE-DAME A L'ENFANT

Emplacement : au fond du collatéral Sud, juchée au-dessus d'un confessionnal
Matière et techniques : bois peint et doré, assez écaillé
Hauteur : 1,10 m environ
État : assez bon (l'Enfant est mutilé des avant-bras ; la main droite de la Vierge manque)
Époque : fin du XVIII[e] siècle
Description succincte : Œuvre de baroque attardé voisine du Saint Denis par la proportion et le drapé ; jolie pose de l'Enfant, bénissant, visage mutin de la Vierge Marie à l'ovale parfait, richesse du drapé.

TOILE PEINTE DE SAINTE MARIE-MADELEINE

Emplacement : dans la travée de chœur, au Sud
Dimensions : hauteur : 1,20 m environ ; largeur : 1 m environ
État : assez bon
Époque : XVIII[e] siècle (?)
Description succincte : La sainte est présentée de trois quarts vers la droite du tableau ; ses mains sont appuyées sur un crâne humain (?) ; le visage, tourné par-dessus l'épaule droite, contemple une croix dressée à l'extrémité gauche. Facture académique de qualité moyenne.

CHAIRE A PRÊCHER

La chaire actuelle, sans style, a remplacé en 1898, après un vote de la fabrique, l'ancienne chaire jugée trop vétuste par l'Abbé Bleton, desservant. La fabrique vota de même la suppression du "chapiteau" protégeant le portail occidental. Cette double décision provoqua un conflit avec l'administration communale, qui finit par s'y résigner, et il n'y eut aucune poursuite.

DOCUMENTATION :

Archives de Saône-et-Loire. Série 0 : Buffières ; Eglise.

Mgr Rameau, Les paroisses de l'ancien diocèse de Mâcon, ms. conservé aux Archives de Saône-et-Loire.

J. Virey, Les églises romanes de l'ancien diocèse de Mâcon. Mâcon, Protat, 1934, P. 109-111.

PRESBYTÈRE

Situation :	au Sud-Ouest de l'église
Époque de construction et principaux remaniements :	antérieure au XIX[e] siècle ; agrandissement en 1830
Affectation actuelle :	maison presbytérale
État :	bon

HISTORIQUE

Antérieur à la Révolution française, l'ancien presbytère de Buffières, son jardin ainsi que l'église avaient été vendus le 25 septembre 1796 au titre de biens d'église, et pour 1 340 livres, au citoyen Chomelis, tailleur (Mgr Rameau, La Révolution dans l'ancien diocèse de Mâcon. Publication de l'Académie de Mâcon, 1900). Il fut rendu à sa destination première à partir du 22 prairial an XI, date de sa rétrocession à la commune par Louis Desseigne, adjoint au maire. Le logement avait alors besoin de réparations urgentes et indispensables, à tel point que le desservant ne put s'y installer et reçut une hospitalité provisoire et gratuite chez le citoyen Desseigne précisément. Mais la commune de Buffières conservée comme succursale et pourvue d'un desservant, "qui mérite chaque jour l'estime et l'attachement des habitants", autorisa son maire, Claude Plassard, à étudier les moyens de pourvoir aux besoins les plus essentiels de l'habitation.

Le logement, "très petit", ne consiste "qu'en une cuisine et une chambre... ;

d'un autre côté, le bûcher qui y est attenant est couvert en chaume et menace ruine", constate une délibération communale du 27 mai 1826. Le Conseil municipal vota, à cette date, quelques travaux de réfection évalués à la somme de 136,45 francs ; ils furent exécutés sur soumission de Pierre Grandjean, entrepreneur à Cluny ; montant de la dépense : 124 francs (1er septembre 1826). En 1824 avait été construit par Laurent Jacquelot cadet, maître-charpentier à Cluny, un escalier de desserte intérieure, en remplacement de l'échelle préexistante, et selon le devis (1er novembre 1824) de Pierre Garguet, demeurant à Cluny ; montant de la dépense : 78 francs, après rabais sur le devis de 88,38 francs.

Il fallut envisager dès 1829 des travaux plus importants. Le logement du desservant comporte alors une cuisine, une chambre à coucher et deux très petits cabinets, caves et greniers, en bon état ; mais, "au soir de la chambre à coucher il existe un magasin ou bûcher de vingt-quatre pieds de long sur vingt et un de large dans œuvre ; les murs en sont très mauvais, la toiture en chaume est absolument dégarnie par les orages. La cheminée de la chambre touche immédiatement cette toiture et le danger est manifeste pour le feu. Cette dégradation d'une partie du presbytère la menace d'une destruction très prochaine et il est indispensable de prendre des mesures afin que l'aiguillon de la chambre ne soit pas entraîné dans sa chute ; pour y parvenir, il serait nécessaire, attendu que l'habitation est très petite, de construire sur l'emplacement du bûcher un bâtiment de la même longueur et de la même largeur actuelle, et qui contiendrait un bûcher et, au rez-de-chaussée, une grande chambre à alcôve ou cabinet au premier et un grenier dessus" (délibération communale en date du 15 mai 1829) ; le projet fut accepté à la condition que le prix des travaux fût réduit autant que possible à la somme de deux mille quatre cents francs. Après que l'ordonnance royale du 23 décembre 1829 eut autorisé la commune à contracter un emprunt de 1 800 francs et à s'imposer pour 2 800 francs afin de pourvoir aux frais d'agrandissement, l'architecte Gaguin fils, de Mâcon, fut chargé de mettre à exécution son projet, présenté le 20 juillet 1829 et chiffré à 2 654,19 francs ; en fut adjudicataire, le dimanche 2 mai 1830, Pierre Garguet, entrepreneur à Mâcon. Le coût de la construction fut arrêté à 3 261,73 francs lors du décompte en date du 18 février 1831.

Les travaux de construction d'un mur de clôture pour la jardin et d'un escalier d'accès furent exécutés sur devis de l'architecte Berthier, de Mâcon (5 octobre 1846).

A la fin du siècle dernier fut étudiée la transformation de la cave du presbytère en salle de catéchisme, selon le devis de J. Dauxois, de Saint-André-le-Désert (1er août 1894). Le projet fut repris en 1903 et approuvé pour 911,57 francs, plus les honoraires de l'architecte ; il fut financièrement couvert par la fabrique avec, en tête, le curé Bleton qui y contribua pour la somme de 360 francs (12 janvier 1903).

DESCRIPTION succincte

Le logis presbytéral est un assez vaste bâtiment rectangulaire, disposé dans un axe parallèle à la nef de l'église, au Sud-Ouest de celle-ci, et à la pointe Nord-Ouest d'une grande et belle parcelle d'un seul tènement, entièrement close

d'un mur de pierres sèches. L'immeuble, sous couvert à deux rampants de petites tuiles plates, aux pignons légèrement surélevés, ne comporte qu'un étage utile, ouvert au Midi sur la cour en terrasse et sur le potager au-delà, tandis que la façade opposée, au Nord, s'abaisse selon la déclivité du sol.

Annexe. Les anciens desservants de Buffières, selon le ms. de Mgr Rameau, Les paroisses de l'ancien diocèse de Mâçon, complété par : G. Piveteau, Regards sur la population d'un village au 18e siècle, dans : 71, Images de Saône-et-Loire, n° 36, janv. 1978.

- Philibert Choffini, curé de Buffières et notaire public, clerc juré de l'officialité en 1478 ;
- Nicolas Chivreti, vers 1491-1516 ;
- Mathieu Monyer, vicaire, 1574 ;
- Callet, vicaire, 1577 ;
- Claude Aulmosnier, cité de 1579 à 1583 ;
- Antoine Duvernay ;
- Antoine Marot, cité en 1599 ;
- René Chuffin, résigne en 1624 en faveur de :
- Benoît Delangle le jeune ;
- Noël Chambru, successeur du précédent en 1634, résigne en 1648 ;
- Vincent Litaud, curé en 1648 ; reçoit le 18 novembre 1654 la fondation de deux messes par Claude Prévost, notaire royal (Archives de Saône-et-Loire, G. 339, pièce 3) ;
- Henri Chapuis, de La Guiche, curé du Rousset en 1661, et pourvu à Rome en 1668. Reçoit la Visite de l'archiprêtre du Rousset le 18 juillet 1675 ; bénéficie dès 1667 d'une fondation de quatre messes par la veuve de Michel Dessaignes ;
- Salomon Arcelin, 1691 ; nommé à Jalogny en 1713, ne put prendre possession de sa nouvelle paroisse ;
- Belon lui succède avant 1708 ;
- Jean Lebret, curé à partir de 1709, est inhumé dans l'église de Buffières le 15 juillet 1744, à l'âge de 71 ans ; procès-verbal signé par J. Joambon, archiprêtre et curé de Mazille, Antoine Sabatier, curé de Curtil-sous-Buffières, Jean-Baptiste-Joseph Guyard, curé de Bergesserin, Tardy, curé de Brandon, Bouché, curé de Clermain, Petit, curé de Montagny, Moret, curé de St-Vincent-des-Prés, Crozet, curé de Flagy (Archives de Saône-et-Loire, B 1435/8) ;
- Jean-Baptiste Nonin, curé en 1744, à l'âge de 29 ans ; reçoit la Visite du chanoine Henri-Jean de Montrichard le 27 juillet 1759 ; dernier acte d'état civil signé le 4 janvier 1790 ; le 5 janvier alternent dans cette rédaction Nonin et Duthion, qui suit ;
- Jean-Baptiste Duthion, né le 18 septembre 1761, curé assermenté de 1791 à 1792 ; cahier paroissial arrêté le 4 novembre 1792 ; devint curé de Cortambert en 1803 ;
- F. Berger, ancien curé de Curtil-sous-Buffières, né le 10 mars 1752, et nommé curé de Buffières en 1803.